



Procès-Verbal
De la Commission Départementale des Terrains et des Installations Sportives
du mercredi 24 novembre 2021

Président: M. ORTUNO.

Présents : M. BAUDUIN, M. REHOUDJA, M. HIMMI, M. HORMI

Excusés : M. BEDUER

Secrétaire de Séance : Mme. SAUVAGE

Parc Départemental de La Motte à Bobigny

Installation visitée le jeudi 18 novembre 2021, par MM. ORTUNO, HORMI, BAUDUIN, REHOUDJA, HIMMI, membres de la Commission Départementale des Terrains et des Installations Sportives en présence de M. ALOUACHE, Responsable du stade susmentionné. Cette visite avait pour but d'effectuer un état des lieux de tous les terrains se trouvant sur le site :

9300803.01/02 supprimés

9300803.03 supprimé

9300803.04 retiré du classement

9300803.05 retiré du classement

9300803.06 supprimé

9300803.07 synthétique classé jusqu'au 01 septembre 2031

9300803.08 supprimé

La Commission Départementale des Terrains et des Installations Sportives accuse réception du mail de l'arbitre officiel sur le match du 17 octobre 2021 en Coupe Séniors opposant Paris International à Clichois UF sur le terrain susmentionné.

La Commission Départementale des Terrains et des Installations Sportives rappelle que le club recevant doit fournir des vestiaires propres et conformes au règlement sanitaire et qu'une installation classée est autorisée pour des compétitions officielles si et seulement si des vestiaires sont à la disposition des équipes et arbitres au sein de cette installation.

Tous les formulaires concernant les terrains supprimés ont été transmis à la Commission Régionale des Terrains et des Installations Sportives pour suite à donner.

ECLAIRAGE REGIONALE

ROMAINVILLE- Stade Edmond KITSINGER. NNI930630102

M. BEDUER Jean-Pierre et M. Abdelkader REHOUDJA, membres de la Commission Départementale des Terrains et des Installations Sportives, passeront le mardi 07 décembre 2021 à 17h00 contrôler l'éclairage sur l'installation susmentionnée.

Merci de matérialiser les 25 points, les imprimés seront fournis sur place.

Présence indispensable du Service des Sports.

Le club est invité à ce rendez-vous.

Le Bourget – Stade Municipal. NNI 930130101

M. HORMI Abdelhafid et M. HIMMI Abdelhamid, membres de la Commission Départementale des Terrains et des Installations Sportives, passeront le lundi 06 décembre 2021 à 17h00 contrôler l'éclairage sur l'installation susmentionnée.

Merci de matérialiser les 25 points, les imprimés seront fournis sur place.

Présence indispensable du Service des Sports.

Le club est invité à ce rendez-vous.

Les Pavillons-sous-Bois – Stade Léo Lagrange. NNI 930570102

M. REHOUDJ Abdelkader et M. ORTUNO Jean-Claude, membres de la Commission Départementale des Terrains et des Installations Sportives, passeront le jeudi 09 décembre 2021 à 17h00 contrôler l'éclairage sur l'installation susmentionnée.

Merci de matérialiser les 25 points, les imprimés seront fournis sur place.

Présence indispensable du Service des Sports.

Le club est invité à ce rendez-vous.

Prochaine Réunion : le mercredi 15 décembre 2021 à 14h30.